

La Route du Terroir et Territoires traditionnels de France

A l'attention de Madame Agnès Panier-Runacher
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie
et des Finances

Paris, le 17 décembre 2019

Madame la Secrétaire d'Etat,

Nous souhaitons vous informer d'un projet né le 18 novembre 2019, lors d'une belle rencontre au Ministère de la Cohésion des Territoires, entre six personnes, dont certaines ne se connaissaient pas auparavant : Michel DEVOT, Président de Coordination Région Île-de-France des Confréries ; Patrick Chaumin, Grand Maître de La commanderie du Babau de Rivesaites ; Jean Pierre GIMBERT, Président de la Confrérie du Clos Saint Vincent de Noisy le Grand ; Olivier BRUN, Maire de la ville de Fontès (34) ; Laetitia BUHAGIAR, Chargée de mission commerce à la Ville de Troyes et moi-même, Présidente de l'association Au Bonheur du Commerce.

Ensemble, nous avons imaginé un projet de cohésion des territoires dans la tradition intitulé « La Route du Terroir et Territoires traditionnels de France », dont les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir les produits du terroir, le bon goût et la convivialité à la française, auprès des touristes français et étrangers,
- S'appuyer sur l'image de "bons vivants" des confréries pour faire découvrir le patrimoine historique et architectural des villes et villages français,
- Accroître la fréquentation dans les villes et leur centre-ville pour dynamiser l'économie locale et développer le lien social entre les habitants, les commerçants de proximité et les confréries locales.

Nous serions très heureux que notre projet séduise le Gouvernement et obtenir un soutien de sa part dans nos démarches de promotion du projet auprès des maires des villes et villages.

Parallèlement, Monsieur Michel DEVOT, Président de Coordination Région Île-de-France des Confréries est en train de rallier au projet, de très nombreuses confréries.

Espérant que notre projet vous séduira, nous vous prions de recevoir, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de notre considération distinguée.



Nadine de Lhôpital